

La crise sanitaire mondiale a accentué les inégalités préexistantes, et exposé les vulnérabilités des systèmes sociaux, politiques et économiques, qui, à leur tour, continuent d'amplifier les effets de la pandémie. Toute crise creuse davantage les inégalités existantes, notamment d'âge, de sexe et de milieu. Dans ce cadre, la campagne onusienne 2020 des 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes est organisée sur le thème de la « Vulnérabilité Aggravée et Accentuée des Femmes en Temps de Crise » et interroge la thématique à la lumière de la situation de différents groupes de femmes particulièrement vulnérables à des formes intersectionnelles d'inégalité et de discrimination. Cette fiche thématique fait partie d'une série déclinée à cette occasion par les agences des Nations Unies au Maroc, selon leur mandat, pour refléter l'impact différencié de la crise de la COVID-19 sur les discriminations faites aux femmes, selon les vulnérabilités préexistantes.

Femmes migrantes, enfants en mouvement et violences pendant la COVID-

19



Populations vulnérables concernées

Parmi la population migrante au Maroc vulnérables à la violence, on retrouve plusieurs catégories : travailleuses (y compris dans l'informel), étudiantes, enfants non accompagnés et séparés, enfants scolarisés ou non, migrantes en situation irrégulière, femmes et enfants victimes de traite, objets de trafic de migrants, femmes et enfants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements, femmes et enfants migrants ayant des besoins de santé, femmes migrantes enceintes, femmes migrantes cheffe de foyer, etc.

Situation des femmes et des enfants migrants

Les femmes et les enfants peuvent migrer pour différentes raisons. Durant leur parcours migratoire, ils peuvent se retrouver dans une multiplicité des situations. Les mesures et la législation applicables en matière de gestion de migration peuvent augmenter ou réduire les risques de violence et les insécurités qui les menacent.

Les femmes migrantes et les enfants en mouvement sont exposés aux mêmes types de violence que les autres femmes et enfants. Cependant, la spécificité de leur situation peut dans certains cas accroître leur vulnérabilité à certaines formes de violence, et limiter les formes de protection et de recours auxquelles elles peuvent avoir accès. De plus, les femmes migrantes et les enfants (filles et garçons) en mouvement sont souvent plus gravement exposés à la violence que les hommes adultes migrants en raison des inégalités sexistes et d'âge à l'intérieur même du processus migratoire. Cela aussi bien à l'origine, durant le transit que dans le pays d'accueil. Les femmes migrantes et enfants en mouvement se retrouvent ainsi dans une situation de « double » vulnérabilité à la violence – en tant que migrant-es et en tant que femmes/enfants. Malgré la nette féminisation et la juvénilisation de la migration, le manque de connaissances et de données compromet l'évaluation de ce type de violence et empêchent de prendre la mesure exacte de la vulnérabilité des femmes migrantes et enfants en mouvement. L'occultation des femmes migrantes et enfants en mouvement a pour conséquence que de nombreuses violations de droits et des violences qu'elles et ils subissent sont passées sous silence ou négligées. Par ailleurs, le fait que de nombreuses formes de violence sexiste interviennent à l'intérieur même de la sphère familiale, du foyer, de la communauté contribue à ce que ce type de violence demeure invisible, ou ne fasse que rarement l'objet d'une investigation approfondie.

non accompagnés et séparés durant la pandémie de la COVID-19.

En savoir plus

[Violence à l'égard des femmes migrantes et réfugiées dans la région euro-méditerranéenne](#) de Jane Freedman Bahija Jamal

[Situation des enfants au Maroc : les enfants migrants](#) module 4 de l'UNICEF, ONDE, ONDH, 2019

[Besoins et attentes des adolescent-es et jeunes migrant-es subsaharien-nes francophones en santé de la reproduction : cas de 15-24 ans de la ville de Rabat](#) de Dr Mara Demba 2018

[Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée](#) 2019

[Contre ma volonté : refuser les pratiques qui nuisent aux femmes et aux filles et qui font obstacle à l'égalité](#) UNFPA 2020

[Site de l'OIM au Maroc](#)